Nations Unies S/PV.7572

Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

Provisoire

7572e séance

Mardi 8 décembre 2015, à 10 h 20

New York

Président :	M^me^ Power	(États-Unis d'Amérique)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chili	M^me^ Sapag Muñoz de la Peña
	Chine	M. Zhao Yong
	Espagne	M. González de Linares Palou
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Bertoux
	Jordanie	M^me^ Kawar
	Lituanie	M^me^ Murmokaitė
	Malaisie	M^me^ Adnin
	Nigéria	M. Sarki
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2015/914)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2015/914)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les orateurs suivants à participer à la présente séance : M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, et M. Jackson K. Tuwei, Envoyé spécial de l'Union africaine pour la question de l'Armée de résistance du Seigneur.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Tuwei, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Nairobi.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2015/914, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Bathily.

M. Bathily (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de présenter le rapport du Secrétaire général (S/2015/914) sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Le rapport dont le Conseil est saisi donne un aperçu des principales menaces à la paix et à la sécurité en Afrique centrale, et fait le point des activités menées par le BRENUAC au cours des six derniers mois, en concertation avec des États Membres, des organismes des Nations Unies et des organisations sous-régionales.

La récente flambée de violence survenue en septembre en République centrafricaine a fait de nouveaux réfugiés dans la région et entraîné des violations flagrantes des droits des populations locales, en particulier à Bangui. Les affrontements intercommunautaires ont également affaibli le processus de réconciliation nationale, accru la prolifération des armes légères et entraîné la multiplication des activités criminelles liées aux bandes. Aussi, la visite du pape François en République centrafricaine, les 29 et 30 novembre, à laquelle j'ai assisté, a-t-elle été opportune. Son message de paix et les prières qu'il a faites dans les églises et les mosquées ont été accueillis avec joie par la population et salués comme des symboles d'espoir. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel d'accélérer la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre du Forum de Bangui sur la réconciliation nationale, que j'ai présidé, notamment en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité et le programme de désarmement, démobilisation et réintégration.

Il est également très important que les élections présidentielle et législatives se déroulent dans le calme afin que le processus de transition soit mené à bonne fin. À cet égard, le 25 novembre, le Président du Gabon, M. Ali Bongo Ondimba, en sa qualité de Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a convoqué un sommet extraordinaire des chefs d'État ou de gouvernement de la CEEAC, auquel j'ai assisté. Le sommet a approuvé le nouveau calendrier électoral et pris note du fait que le budget électoral reste déficitaire. La République gabonaise et la République de Guinée équatoriale ont annoncé de nouvelles contributions, qui comblent ce déficit financier. Les contributions déjà versées par le Cameroun et la République du Congo font de la CEEAC le deuxième contributeur au budget électoral du pays, derrière l'Union européenne.

Boko Haram continue de poser une grave menace à la stabilité, à la paix et à la sécurité dans la région. Ce groupe terroriste a multiplié les attaques contre des cibles civiles et militaires dans le bassin du lac Tchad, notamment au Cameroun et au Tchad, ce qui a entraîné une nouvelle détérioration des conditions de sécurité et de la situation économique, humanitaire et des droits de l'homme. Nous demeurons vivement préoccupés par le fait qu'il y a d'autres conflits régionaux à proximité du bassin du lac Tchad, auxquels s'ajoutent les risques de radicalisation et la pauvreté chronique de populations déjà marginalisées. L'afflux de réfugiés dans la région du bassin du lac Tchad a mis à trop rude épreuve les capacités du Gouvernement et restreint encore les prestations de services publics dans les zones touchées. La situation des réfugiés vient s'ajouter au nombre important de personnes déplacées et de rapatriés qui ont besoin d'une aide immédiate.

L'intensification de la campagne militaire menée par des pays du bassin du lac Tchad a affaibli Boko Haram, qui a commencé à lancer des attaques contre des cibles vulnérables. Les efforts en cours visant à rendre opérationnelle la Force multinationale mixte montrent bien la volonté de la Commission du bassin du lac Tchad et du Bénin de coordonner leurs activités afin de combattre Boko Haram. Nous espérons sincèrement qu'un sommet conjoint réunissant les chefs d'État ou de gouvernement d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest sera organisé sans plus tarder afin d'envisager des moyens concrets de s'attaquer aux causes profondes du terrorisme et de la radicalisation. À la demande du Secrétaire général, son Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et moi-même continuerons de tenir des consultations avec les États concernés et les organes régionaux compétents sur la question.

Le Secrétaire général a en outre demandé instamment que toutes les opérations de lutte contre le terrorisme soient pleinement conformes au droit international humanitaire, des droits de l'homme et des réfugiés. Il s'est également félicité de l'adoption, le 26 novembre, par le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, d'une stratégie régionale intégrée de lutte contre le terrorisme et de non-prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale, et de son plan d'action.

L'appui des partenaires internationaux demeure essentiel pour lutter contre le terrorisme, la radicalisation et la violence armée car une telle aide contribue de manière considérable à alléger le fardeau qui pèse sur les États touchés. Même s'il faut continuer d'appuyer la Force multinationale mixte, le relèvement rapide et les activités de développement doivent également être appuyés dans le cadre d'une approche globale en matière de lutte contre la radicalisation dans la région.

Bien que le nombre d'assassinats et d'attaques commis par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) aient diminué, la LRA constitue toujours une menace pour la sécurité régionale, en particulier pour les populations de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo. L'insécurité et la crise humanitaire provoquées par les activités de la LRA, y compris les actes de pillage et les enlèvements, ne doivent pas être sous-estimées. La LRA s'est adaptée à notre riposte collective ferme en maintenant une présence discrète, en gagnant du temps et en tirant parti des lacunes existant au niveau de la coordination. Les groupes armés espèrent que la lassitude et des priorités concurrentes affaibliront notre détermination à mener à bien cette tâche. Nous ne devons pas tomber dans ce piège.

Le BRENUAC a poursuivi son dialogue actif sur la question de la LRA, notamment en ce qui concerne l'application de la Stratégie régionale des Nations Unies visant à contrer la menace de la LRA et à remédier aux effets de ses activités. En septembre dernier, en coopération étroite avec l'Union africaine, il a organisé, à Entebbe, la réunion semestrielle des coordonnateurs pour la question de la LRA. Le mois dernier, l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la question de la LRA, M. Jackson Tuwei, et moi-même nous sommes rendus en République démocratique du Congo pour y rencontrer les autorités et d'autres parties prenantes concernées en vue d'encourager la poursuite de leur engagement dans la lutte contre la LRA et l'amélioration de leur coordination, y compris par-delà les frontières. Nous avons jugé encourageant le renouvellement de l'engagement pris la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo en ce qui concerne l'appui à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine dans la lutte contre la LRA et la coopération avec celle-ci. Je me félicite de l'exposé qui sera présenté par l'Envoyé spécial, M. Tuwei, au Conseil aujourd'hui.

Au cours des derniers mois, le nombre de cas de piraterie dans le golfe de Guinée, notamment le long de la presqu'île de Bakassi, a augmenté. Outre les vols habituels, les pirates commettent des viols, ce qui constitue un phénomène nouveau et inquiétant. Malheureusement, peu de progrès ont été accomplis dans l'application des décisions du sommet conjoint CEEAC/Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui s'est tenu à Yaoundé en 2013 et qui prévoit notamment la mise en service complète du Centre interrégional de coordination pour la sécurité maritime dans le golfe de Guinée, ainsi que de ses deux antennes sous-régionales pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. J'encourage l'Union africaine à tenir dès que possible le Sommet extraordinaire des chefs d'État et de gouvernement sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique, qui devait initialement avoir lieu en novembre à Lomé.

La lutte contre les activités criminelles transfrontalières, notamment le commerce illicite d'espèces sauvages et de ressources naturelles qui sert à financer les activités de groupes armés tels que la LRA,

reste un défi majeur. À cet égard, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 69/314 de l'Assemblée générale, en date du 30 juillet 2015, sur la lutte contre le trafic illicite des espèces sauvages, et attendons avec intérêt sa pleine application. Le BRENUAC est également prêt à aider l'Afrique centrale à mettre en place une stratégie sous-régionale pour faire face au phénomène croissant du braconnage.

Alors que plusieurs pays d'Afrique centrale entrent dans un cycle électoral qui se poursuivra jusqu'en 2018, les tensions politiques dans la région s'intensifient. Ces tensions tiennent en partie à des différends au sujet des constitutions nationales et à l'absence de consensus politique. Je continuerai de faire usage de mes bons offices pour collaborer avec toutes les parties prenantes de la sous-région en vue d'encourager le règlement pacifique des différends, notamment par le biais d'un dialogue politique ouvert à tous.

Lors d'un séminaire organisé par le BRENUAC en septembre à Bangui, les journalistes ont souscrit au code de bonne conduite à l'usage des médias centrafricains en période électorale. Je me félicite de cet engagement, qui définit le rôle des médias dans la conduite et la promotion de processus électoraux pacifiques dans la sous-région.

Nous attendons avec intérêt la poursuite de l'action du Conseil de sécurité en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique centrale. Le BRENUAC continuera de travailler en étroite collaboration avec les États Membres de la sous-région dans cette importante entreprise.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Bathily de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Tuwei.

M. Tuwei (*parle en anglais*) : Je remercie la Présidente du Conseil de sécurité de l'occasion qui m'est donnée de présenter au Conseil un exposé sur la menace que fait peser l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et les progrès qui ont été accomplis en vue de parer à cette menace dans le cadre de l'Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de résistance du Seigneur dirigée par l'Union africaine. Je remercie également M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, de m'avoir permis de faire cet exposé par visioconférence.

La LRA continue de représenter une menace pour les civils vulnérables qui vivent dans les régions reculées du sud-est de la République centrafricaine, du nord-est de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud. D'après les informations les plus récentes révélées par sept gardes du corps personnels de Joseph Kony, qui ont fait rapport à la Force régionale d'intervention (FRI) de l'Union africaine à la mi-juin 2015, les effectifs de la LRA sont estimés à 230 personnes, dont environ 120 combattants armés – 33 d'entre eux nouvellement recrutés – et 110 personnes à charge. Le groupe principal, sous le commandement de Joseph Kony, continue à opérer à partir de zones refuges situées dans l'extrême nord-est de la République centrafricaine, hors de portée de la FRI. Un deuxième groupe de la LRA se trouve dans le Parc national de la Garamba en République démocratique du Congo et a pour tâche principale le braconnage d'éléphants pour l'ivoire, qui est ensuite remis à Joseph Kony. Un troisième groupe opère en République centrafricaine et sert d'intermédiaire pour la réception de l'ivoire du deuxième groupe et sa livraison à Joseph Kony.

À l'heure actuelle, la LRA se trouve en mode de survie, se livrant au trafic d'or pillé dans des mines en République centrafricaine et d'ivoire braconné en République démocratique du Congo, afin de subvenir à ses besoins et de maintenir sa position. La LRA utilise l'argent tiré des ventes de ces biens pour acheter de la nourriture, des armes et des munitions, des médicaments et autres biens essentiels. Les combattants de la LRA continuent de tendre des embuscades à des commerçants et voyageurs pour leur voler de la nourriture et d'autres produits de première nécessité. Ils continuent également d'enlever des personnes, principalement dans les districts du Haut et du Bas-Uélé en République démocratique du Congo, notamment pour leur faire transporter les biens pillés, mais également pour servir d'esclaves sexuels et de combattants.

En République centrafricaine, le nombre d'incidents liés à la LRA a été relativement faible en 2015, en raison d'une pression militaire soutenue de la part de la Force régionale d'intervention, d'une unité militaire de la République démocratique du Congo luttant contre la LRA et de mesures de protection conjointes menées par les communautés locales et des organisations non gouvernementales internationales. Cette réduction du nombre d'incidents tient également en partie à la relation opportuniste que le groupe a nouée avec certains dirigeants de l'ex-Séléka et les communautés locales pour obtenir pacifiquement de la nourriture et le libre

passage du nord-est de la République centrafricaine à la République démocratique du Congo, et vice-versa.

Bien que le nombre de personnes déplacées par la LRA ait sensiblement diminué, passant d'environ 369 000 à la mi-2013 à 131 000 à la mi-2014, un rapport du Bureau de la Coordination des affaires humanitaires pour la période d'avril-juin 2015 indique que les enlèvements restent fréquents en République démocratique du Congo et que le nombre de personnes déplacées et de réfugiés dans ce pays est reparti à la hausse pour s'établir à environ 200 000 en juin 2015. De ce fait, la vie de milliers de civils dans les zones frontalières continue d'être menacée en raison de la crainte d'attaques possibles de la LRA. Il faut donc prendre d'urgence des mesures pour relever le nouveau défi posé par le déplacement de civils.

Afin d'éliminer la LRA, la FRI, avec l'appui de forces spéciales des États-Unis d'Amérique en République centrafricaine et en République démocratique du Congo, continue de mener des opérations visant les principaux dirigeants de ce groupe. Ces opérations ont également pour but de protéger les civils et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations qui en ont besoin dans les zones touchées. Ces efforts continuent d'affaiblir la LRA et de nuire à ses capacités de combat.

Sur les plans politique et diplomatique, du 12 au 15 septembre, j'ai dirigé une délégation de l'Union africaine à Khartoum et me suis entretenu avec les autorités soudanaises sur le problème de la LRA. La mission a été entreprise suite à l'invitation qui a été faite le 14 mai 2014 par le Gouvernement soudanais à la Commission et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine de vérifier les allégations figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2014/319) concernant la présence de la LRA à Kafia Kingi. Ce déplacement était également organisé dans le cadre du suivi des discussions que j'ai eues avec la délégation du Gouvernement soudanais en marge de la deuxième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement tenue à Kampala à la mi-juillet.

Durant son séjour à Khartoum, ma délégation a également eu des échanges avec le Chargé d'affaires des États-Unis, l'Ambassadeur de l'Union européenne et le Commandant adjoint de la Force de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour. Nos échanges ont permis de renforcer la coopération entre le Gouvernement soudanais et la Commission de l'Union africaine dans la lutte contre le problème de la LRA, comme en atteste le feu vert donné par les autorités soudanaises à une mission conjointe d'établissement des faits concernant la LRA à Kafia Kingi. Je félicite le Gouvernement soudanais de cet esprit de coopération contre la LRA et assure le Conseil que la Commission prendra toutes les mesures nécessaires pour veiller à ce que la mission conjointe soit effectuée.

Deuxièmement, le Représentant spécial du Secrétaire général Abdoulaye Bathily et moi-même avons continué de travailler en étroit partenariat en vue de poursuivre la lutte contre la LRA sur la lancée de ces derniers temps. Du 17 au 20 novembre, nous avons entrepris une mission conjointe en République démocratique du Congo où nous avons procédé, à Kinshasa, à un échange de vues avec le secrétaire général du ministère des affaires étrangères et le Ministre de la défense du pays, ainsi qu'avec le Chef adjoint de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et le Commandant par intérim de la Force de la MONUSCO.

Le 19 novembre, nous avons rencontré à Dungu, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, le commandant du bataillon marocain de la MONUSCO, le commandant des contingents congolais dans le Bas-Uélé, le commandant adjoint des forces spéciales des États-Unis en République démocratique du Congo, les représentants du siège de la FRI de Yambio et les autorités locales du Bas-Uélé. Ces rencontres ont été pour nous l'occasion d'obtenir l'avis des premiers concernés concernant le tempo des opérations en cours et les problèmes opérationnels et humanitaires connexes rencontrés sur le terrain. Nous avons constaté avec satisfaction que les forces étaient activement engagées dans des opérations contre la LRA.

Même affaiblie, la LRA continue de représenter une menace importante pour la population des régions touchées de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo et du Soudan du Sud, à plus forte raison du fait de l'instabilité de la situation dans la région orientale de la République démocratique du Congo, en République centrafricaine et au Soudan du Sud ainsi que de l'apparition d'autres menaces à la sécurité sur le continent, qui continuent de fournir des occasions de survie à la LRA. Ces menaces tendent à distraire les efforts nationaux, régionaux et internationaux de celle que représente la

LRA. L’apparition signalée d’une nouvelle rébellion dans l’État d’Équatoria occidental au Soudan du Sud perturbe déjà l’acheminement de la logistique et des approvisionnements à la FRI par la route de l’Ouganda à la République centrafricaine via le Soudan du Sud. Elle menace aussi directement le personnel du siège de la FRI à Yambio. Tant que Joseph Koni restera à la tête de la LRA, le groupe continuera d’exploiter de telles situations pour essayer de survivre et de se rénover en s’alliant à d’autres groupes extrémistes violents ou en se transformant en nuisance régionale qui aggraverait les problèmes humanitaires et de sécurité.

Nos efforts sont également entravés par l’insuffisance des contingents dont la FRI a besoin pour traquer la LRA sur un vaste territoire. La FRI fonctionne actuellement avec seulement la moitié de son effectif autorisé de 5000 hommes. En outre, certains contingents ne disposent pas de la logistique requise pour combattre la LRA. L’existence de milices armées comme l’ex-Séléka, les janjaouid et d’autres groupes de braconniers est également un obstacle aux opérations anti-LRA, étant donné que ces groupes collaborent avec la LRA contre la FRI. Tous ces problèmes sont rendus plus aigus par l’imprévisibilité des financements destinés à l’appui à la lutte contre la LRA.

Pour terminer, je tiens à dire ma satisfaction à l’égard de la coopération entre l’Union africaine et ses partenaires, notamment l’ONU, l’Union européenne et les États-Unis, et j’appelle à une coordination opérationnelle plus étroite ainsi qu’à un appui mutuel entre toutes les forces engagées dans la lutte contre la LRA. J’invite les partenaires de l’Union africaine à renforcer leur appui logistique et financier à la FRI et à consacrer davantage d’efforts à l’obstruction de la chaîne d’approvisionnement logistique de la LRA pour hâter la fin de ce groupe terroriste.

Enfin, je demanderais au Conseil de sécurité de suivre de près l’évolution de la situation dans l’État d’Équatoria occidental au Soudan du Sud pour ce qui est de la menace que fait peser la LRA, ainsi que de rester saisi de la question jusqu’à ce que la LRA soit éliminée.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tuwei de son exposé.

J’invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur ces importants sujets dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 45.